



Luxembourg, le 22.02.2024

AVIS Perturbation 2024/041 du 22.02.2024

Rectificatif II du 22.02.2024

Annule et remplace l'AP N° 2023/1128

Objet: Lignes 50U, 511, 512, 513, 550, 621, 631, 632, 633, 634, 641, 650, D15, D17, E35, L01, N01, R06 et R07

Dans le cadre de la construction du nouveau pont à Bettembourg, le pont Hammerel sera barré à toute circulation

à partir du vendredi 15 mars 2024 et jusqu'à nouvel avis.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Lignes 513 et 621 (plan 1)

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Al Gemeng via la route d'Esch – à gauche rue Auguste Collart – à gauche rue de la Gare – desserte de l'arrêt provisoire – route d'Esch – N.31 – Z.A.E. Wolser – terminus à l'arrêt de Bettembourg-Scheleck et vice-versa. (voir plan 1)

- L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue de la Gare.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue de la Gare.

Lignes 631 et 633

- Les courses d'autobus concernées de la ligne RGTR 631 auront leur origine à l'arrêt provisoire installé dans la rue de la Gare et leur terminus à l'arrêt habituel à la gare routière de Bettembourg. (voir répartition des quais de la gare routière en annexe)
- Les courses d'autobus concernées de la ligne RGTR 633 auront leur origine habituelle à la gare routière de Bettembourg et leur terminus à l'arrêt provisoire dans la rue de la Gare.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue de la Gare.

Ligne 632, 641 et 650 (plan 2)

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Kiercheplaz via la rue Auguste Collart – à gauche rue de la Gare – desserte de l'arrêt provisoire – route d'Esch – N.31 – Z.A.E. Wolser – terminus à l'arrêt de Bettembourg-Scheleck et vice-versa. (voir plan 2)

- L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue de la Gare.

Instruire personnel intéressé!

- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue de la Gare.

Ligne D15

Les courses d'autobus D15 6371 et -6550 auront leur origine à l'arrêt provisoire installé dans rue Auguste Collart.

- L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue Auguste Collart.

Ligne D17 (plan 3)

- La course d'autobus D17 3581 circulera après l'arrêt de Bettembourg-Café du Stadion vers la gare routière de Bettembourg (voir répartition des quais de la gare routière en annexe) – C.R.132 (route de Peppange) en direction de Peppange – C.R.159 en direction de Livange – N.31 en direction de Bettembourg – C.R.186 vers Kockelscheuer – suite itinéraire normal et vice-versa pour les courses D17 5622, -6192 et -6702.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Bettembourg-Al Gemeng, -12 Gargullen et -Fankenacker.
- Desserte exceptionnelle de la gare routière de Bettembourg. (zone A)

Ligne L01 (plan 4)

- La course d'autobus L01 3430 sera déviée après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Kiercheplaz via la N.31 en direction de Livange – C.R.159 en direction de Peppange – C.R.132 vers Bettembourg – desserte de la gare routière à Bettembourg (voir répartition des quais de la gare routière en annexe) – suite itinéraire normal et vice-versa pour les courses d'autobus L01 5741 et -6761. (voir plan 4)

Remarque pour la course L01 3430:

Le départ de la course L01 3430 sera avancé de 20 minutes à l'arrêt de Noertzange-Gare. (départ 6h25)

Ligne N01 (plan 5)

- Les courses d'autobus N01 3442 et -3502 auront leur origine à l'arrêt provisoire installé dans la rue Auguste Collart.
 - L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
 - Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg- Auguste Collart.
- La course d'autobus N01 6203 sera déviées après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Kiercheplaz via la rue Auguste Collart – terminus à l'arrêt provisoire installé dans la rue Auguste Collart. (voir plan 5)
 - L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
 - Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue Auguste Collart.

Ligne R06 (plan 6)

- La course d'autobus R06 3370 sera déviée après la desserte de l'arrêt de Dudelange-route de Luxembourg via la N.39 en direction de la Z.A.E. Wolser – rue de la Briqueterie – desserte de la gare routière (voir répartition des quais de la gare routière) – suite itinéraire normal et vice-versa pour les courses d'autobus R06 5471, -5741 et -6821. (voir plan 6)
- Ne sera pas desservi l'arrêt de Bettembourg-Kierchplaz.

Ligne R07 (plan 7)

La course d'autobus R07 3430 sera déviée après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Kiercheplaz via la rue Auguste Collart – desserte de l'arrêt provisoire installé dans la rue de la rue Auguste Collart - à gauche rue de la Gare – retour via la route d'Esch – N.31 – N.39 en direction de la Z.A.E. Wolser – C.R.161 – route de Riedchen – desserte de Bettembourg-Mosselter – suite itinéraire normal et vice-versa R07 5471, -5741 et -6821. (voir plan 7)

- L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue Auguste Collart.
- Ne sera pas desservis les arrêts de Bettembourg-Café de la Stadion et **-Parc Merveilleux.**

Répartition des quais:

Zone A

Lignes D17, E35, L01 et R06

Zone B

Lignes 621 et 631

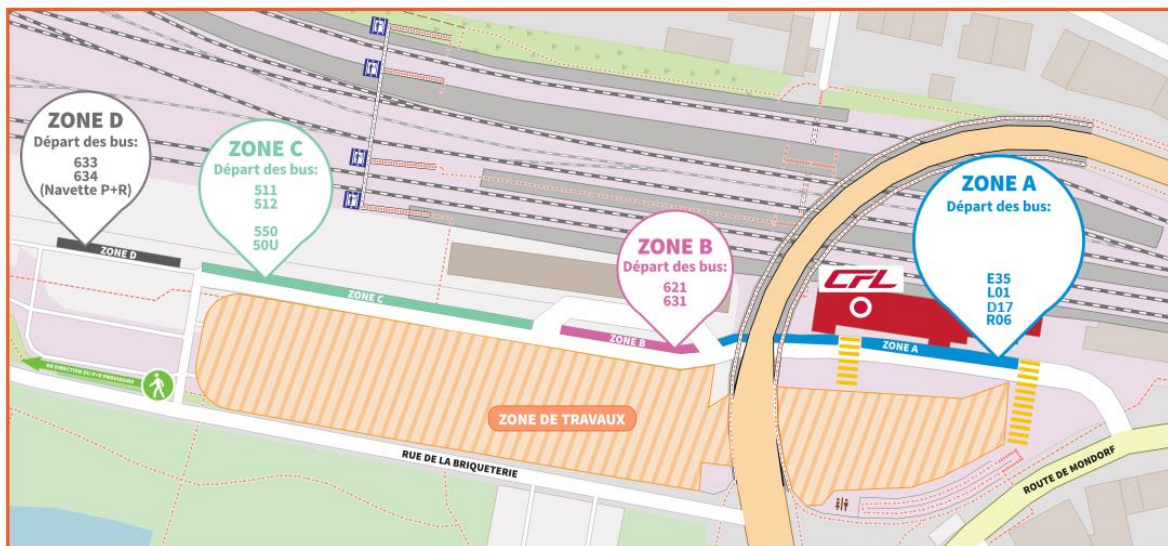
Zone C

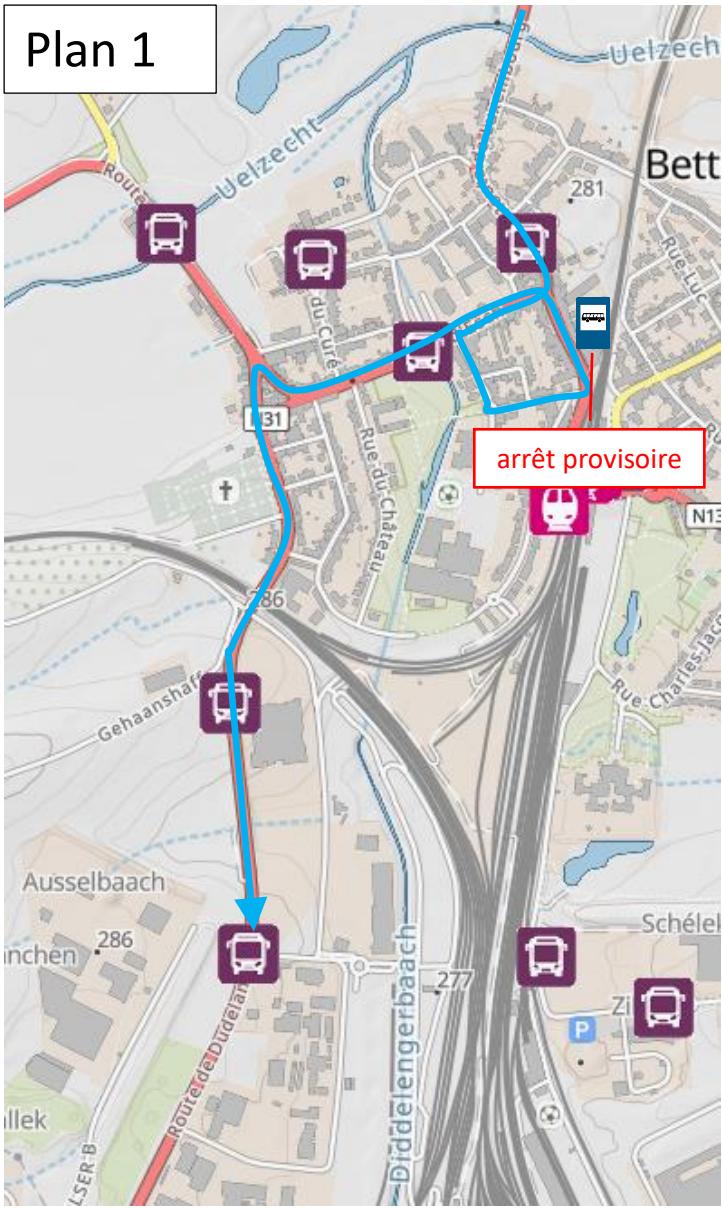
Lignes 511, 512, 550 et 50U

Zone D

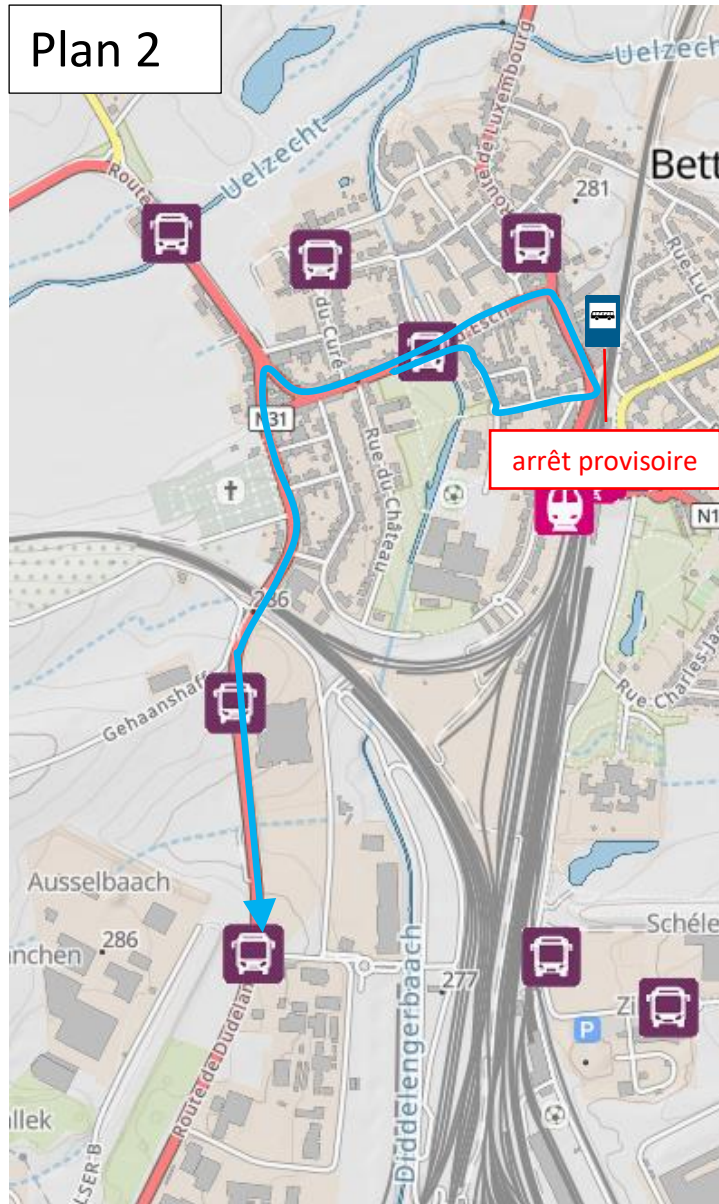
Lignes 633 et 634 (navette)

GARE ROUTIÈRE PROVISOIRE DE BETTEMBOURG **4 zones différentes de départs BUS**

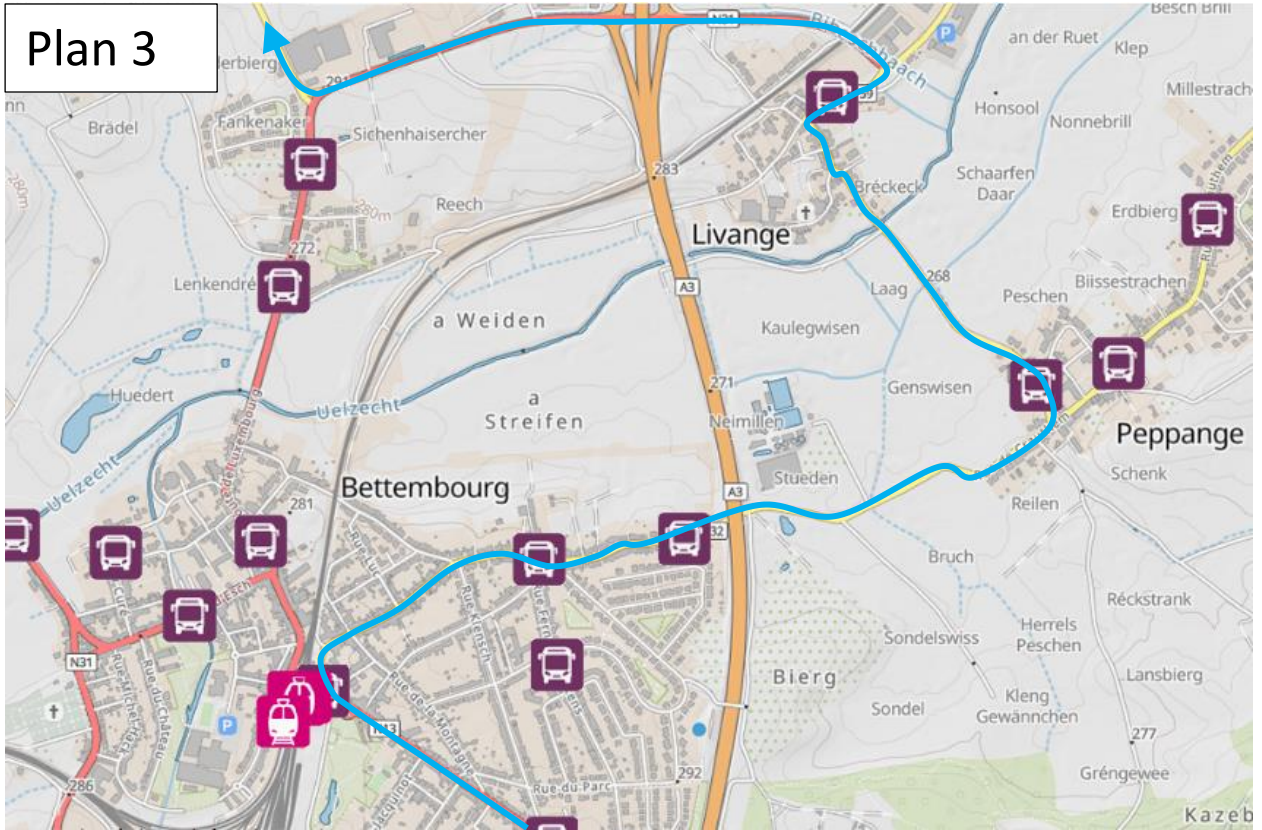




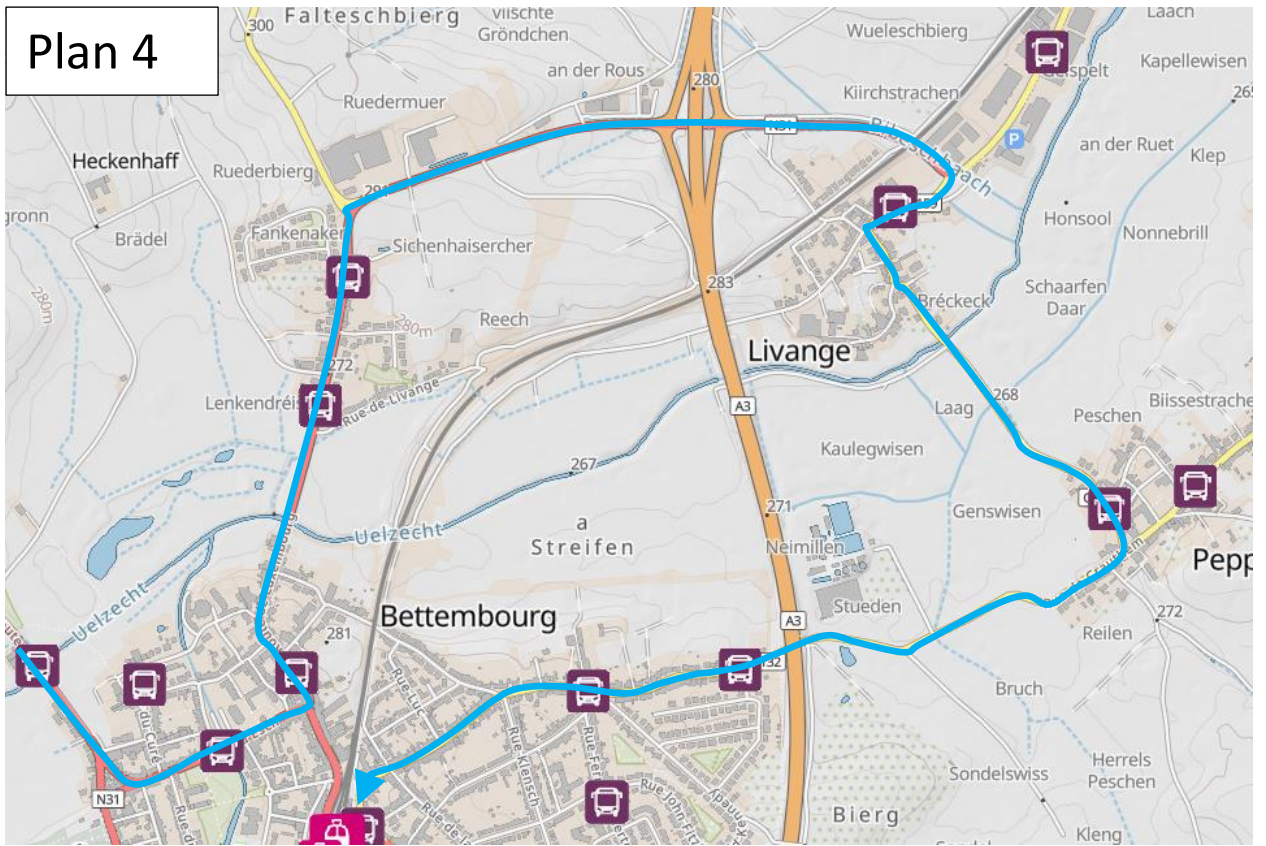
Plan 2



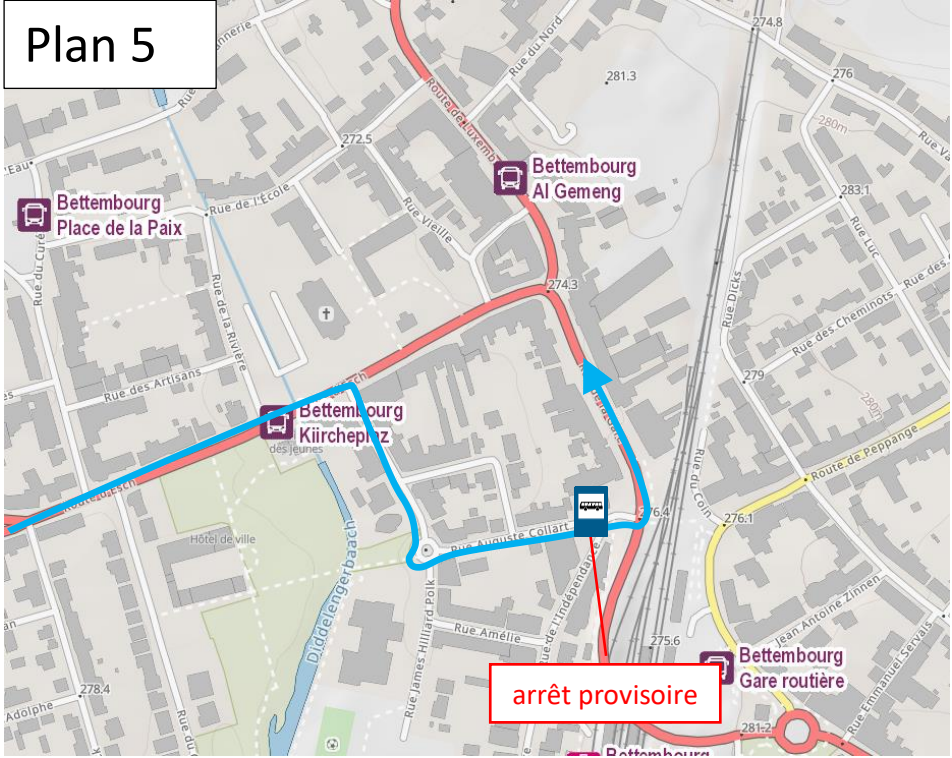
Plan 3



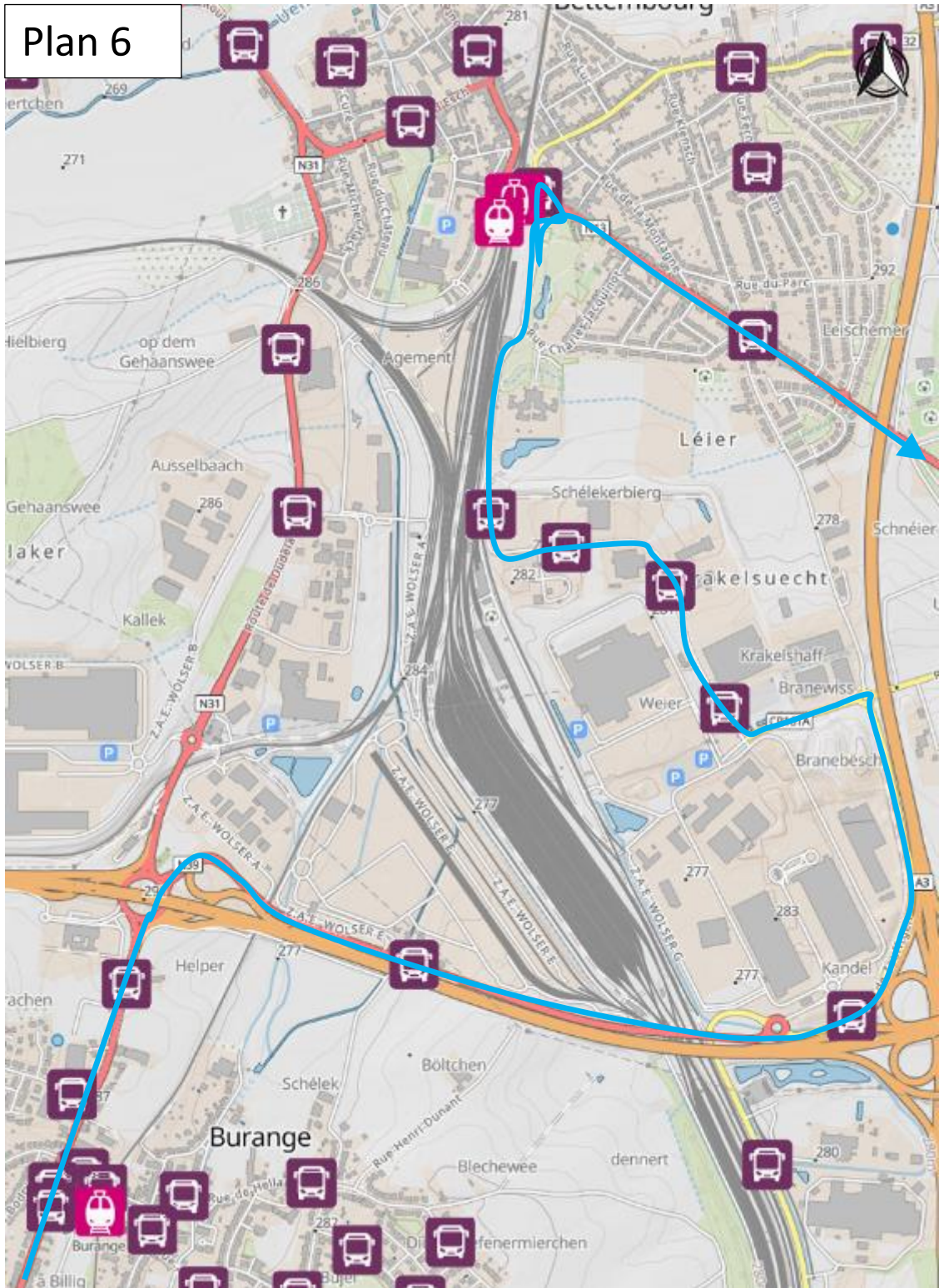
Plan 4

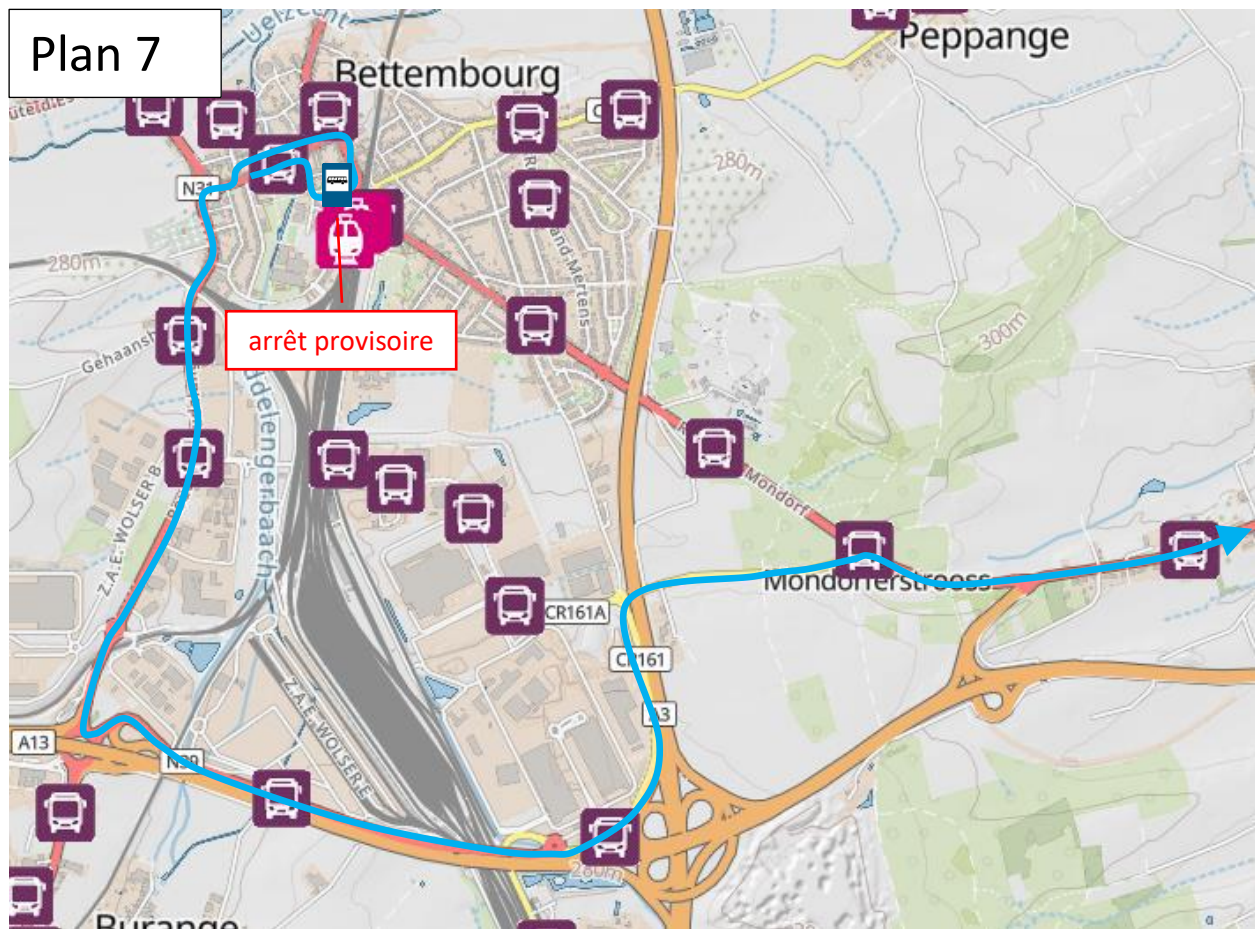


Plan 5



Plan 6





LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) de: Bettembourg.